

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRESS/510
30 janvier 2008

(08-0458)

ASSISTANCE TECHNIQUE

La Suisse verse une contribution de 200 000 francs suisses pour des projets concernant les normes sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé des animaux et la préservation des végétaux pour 2008

L'OMC a reçu de la Suisse 200 000 francs suisses destinés à aider les pays en développement à analyser et appliquer les normes internationales sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé des animaux et la préservation des végétaux – c'est-à-dire les normes sanitaires et phytosanitaires (SPS).

Ce don est destiné au Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC), programme établi conjointement par l'Organisation mondiale du commerce, l'Organisation mondiale de la santé, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé animale et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. La Suisse rejoint ainsi 12 autres donateurs ayant versé des contributions au FANDC.

Les fonds suisses seront utilisés en 2008 pour mettre en œuvre la stratégie à moyen terme du FANDC et, plus particulièrement, le plan de fonctionnement pour 2008-2009. Cette stratégie souligne le rôle du FANDC comme moyen de coordonner l'assistance technique liée aux mesures SPS et d'identifier les bonnes pratiques dans ce domaine.

À ce titre, le FANDC met en place une analyse approfondie des besoins dans le domaine SPS dans plusieurs régions pilotes (dont l'Amérique centrale, l'Afrique de l'Est et un groupe de pays de l'ANASE). Il organise à Genève une série d'ateliers sur des thèmes en rapport avec les questions sanitaires et phytosanitaires et continue de financer la réalisation et l'élaboration de projets dans le domaine SPS dans l'ensemble des pays en développement.

Pour la planification et la fourniture de l'assistance, le FANDC collabore étroitement avec d'autres initiatives d'assistance technique auxquelles participe l'OMC, en particulier le Cadre intégré pour les pays les moins avancés et l'Aide pour le commerce.

La stratégie à moyen terme, qui sera appliquée jusqu'en 2011, vise à établir un dispositif doté d'un fonds de fonctionnement de 5 millions de dollars par an. Depuis sa création en 2002, le FANDC a constitué un portefeuille de 25 projets et il finance en outre 24 dons pour l'élaboration de projets.

Liens Internet

Mesures sanitaires et phytosanitaires: http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/sps_f.htm
FANDC: <http://www.standardsfacility.org>
Cadre intégré pour les pays les moins avancés:
http://www.wto.org/french/tratop_f/devel_f/teccop_f/if_f.htm
Aide pour le commerce: http://www.wto.org/french/tratop_f/devel_f/a4t_f/aid4trade_f.htm

FIN